

Rome et FSSPX : communiqué de la Maison Générale de la FSSPX

Publié le 18 avril 2012 · 2 min de lecture



La presse annonce que **Mgr Bernard Fellay** a adressé une « réponse positive » à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, et qu'en conséquence la question doctrinale est désormais résolue entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X.

La réalité est autre.

Dans un courrier du 17 avril 2012, le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a répondu à la demande d'éclaircissement que lui avait faite, le 16 mars, **le cardinal William Levada**, au sujet du Préambule doctrinal remis le 14 septembre 2011.

Comme l'indique le communiqué de presse [1] de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, daté de ce jour, le texte de cette réponse « sera examiné par le Dicastère et soumis ensuite au jugement du Saint-Père ».

Il s'agit donc d'une étape et non d'une conclusion.

Menzingen, le 18 avril 2012

Source : Maison Générale/Dici

[1 : note de la rédaction de LPL] : « Le texte de la réponse de Son Excellence Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, requise au cours de la rencontre du 16 mars 2012 au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, est parvenu le 17 avril 2012. Ce texte sera examiné par le Dicastère et soumis ensuite au jugement du Saint-Père. »

Source : laportelatine.org/actualite/18-avril-2012-rome-et-fsspx-communique-de-la-maison-generale-de-la-fsspx

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France